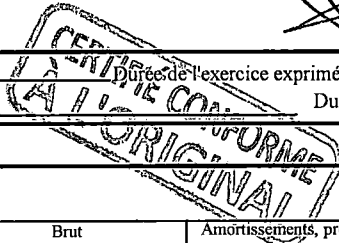


Bordereau attestant l'exactitude des informations - BELFORT - 9001 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 27/03/2025 - 1121 - 2016 B 00352 - 821 518 180 - RECHERCHE  
DEVELOPPEMENT PROCESS INDUSTRIEL

1

**BILAN - ACTIF**



Désignation de l'entreprise : SAS R.D.P.I Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* 12  
 Adresse de l'entreprise 14 ZI Des Bouquières 25400 EXINCOURT Durée de l'exercice précédent\* 12

Número SIRET\* 8 2 1 5 1 8 1 8 0 0 0 0 1 2 Néant  \*

Exercice N clos le, 30/09/2024

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC	
	Frais de développement*	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	16 247
	Immobilisations en cours	AV	AW	
	Avances et acomptes	AX	AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (*)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	2 114 537
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	
TOTAL (II)		BJ	BK	2 131 461
STOCKS	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
	En cours de production de biens	BN	BO	
	En cours de production de services	BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
	Marchandises	BT	BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	370 728
	Autres créances (3)	BZ	CA	144 358
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE	
	Disponibilités	CF	CG	20 137
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	467
TOTAL (III)		CJ	CK	535 690
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN		
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	2 667 151
Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>SAS R.D.P.I</u>		Néant <input type="checkbox"/> *
		<b>Exercice N</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 300 000 ..... )	DA 300 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC
	Réserve légale (3)	DD 30 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE 1 435 833
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ )	DG
	Report à nouveau	DH
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI 396 532
	Subventions d'investissement	DJ
	Provisions réglementées *	DK
	<b>TOTAL (I)</b>	DL 2 162 365
	<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs
Avances conditionnées		DN
<b>TOTAL (II)</b>		DO
<b>PROVISIONS pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP
	Provisions pour charges	DQ
	<b>TOTAL (III)</b>	DR
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligatoires convertibles	DS
	Autres emprunts obligataires	DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU 142 402
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV 100 710
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW 39 560
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 31 494
	Dettes fiscales et sociales	DY 189 702
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ
Autres dettes	EA 917	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB
<b>TOTAL (IV)</b>		EC 504 786
<b>TOTAL (V)</b>		ED
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>		EE 2 667 151
<b>KENVOIS</b>	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC
		ID
		IE
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 393 997	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

## COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

(En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS R.D.P.I

Néant  \*

France

Exportations et livraisons  
intracommunautaires

Total

		FA	FB	FC
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			
	Production vendue {	biens *		
		services *		
	Chiffres d'affaires nets *			
	Production stockée *			
	Production immobilisée *			
	Subventions d'exploitation			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)			
	Autres Produits (1) (11)			
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			
	Variation de stocks (marchandises) *			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			
	Impôts, taxes et versements assimilés *			
	Salaires et traitements *			
	Charges sociales (10)			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3) indiqué dans la case HS) * HS	
			- dotations aux provisions	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			
	Autres charges (12)			
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			
	Différences positives de change			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
<b>Total des produits financiers (V)</b>				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			
	Intérêts et charges assimilées (6)			
	Différences négatives de change			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
<b>Total des charges financières (VI)</b>				
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>SAS R.D.P.I</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC
<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG
<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		IJ	
Impôts sur les bénéfices *		IK	-65 136
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	1 867 523
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	1 470 992
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>		HN	396 532
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
(2)	Dont {	produits de locations immobilières	HY
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
(3)	Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP
		- Crédit-bail immobilier	HQ
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)		HX
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RD
(9)	Dont transfert de charges		A1
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	( dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS )	A5
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	Facultatives A6	Obligatoires A9
		dont cotisations facultatives Madelin	A7
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N
		Charges antérieures	Produits antérieurs

Copyright Groupe ISA (2024) ISACUMPTA

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
				1		2	
						3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD		KE	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN	
	Autres immobilisations corporelles	Installations gales, agencés*, aménagés des constructions	Dont Composants M2	KP		KQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS		KT	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	1 643	KW	
		Matériel de transport *		KY	27 996	KZ	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	2 626	LC	906
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF	
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI	
	Avances et acomptes			LK		LL	
	TOTAL III			LN	32 265	LO	906
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		
	Autres participations		8U	12 200 040	8V		
	Autres titres immobilisés		1P		1R		
	Prêts et autres immobilisations financières		1T		1U		
	TOTAL IV		LQ	12 200 040	LR		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	12 232 305	ØH	906

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Révaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		
				1		3		4		
				par virements de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultat d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV		LW		1X		
CORPORELLES	Terrains		IP	LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR	MD		ME		MF		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS	MG		MH		MI		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT	MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU	MM		MN	1 643	MO		
		Matériel de transport	IV	MP		MQ	27 996	MR		
		Matériel de bureau et mobilier informatique	IW	MS		MT	3 532	MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX	MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY	MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes			NC	ND		NE		NF	
	TOTAL III			IY	NG		NH	33 171	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU		M7		ØW		
	Autres participations		IO	ØX		ØY	12 200 040	ØZ		
	Autres titres immobilisés		1I	2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières		1J	2E		2F		2G		
	TOTAL IV		13	NJ		NK	12 200 040	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14	ØK		ØL	12 233 211	ØM	

\*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS R.D.P.I Néant  \*

Exercice N clos le 30/09/2024

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 <b>TOTAUX</b>						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2, sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :  
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;  
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".

**CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =


Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD



COGES  
—  
EXPERTISE  
COMPTABLE

*certifié conforme*

**SAS R.D.P.I**

14 ZI Des Bouquières

25400 EXINCOURT

Exercice clos le : 30 septembre 2024

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01875 - SAS R.D.P.I

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024 dont le total est de 2 667 150,66 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 396 531,51 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Ces comptes annuels ont été établis le 13/01/2025.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- |                         |           |
|-------------------------|-----------|
| - Matériel de transport | 4 à 6 ans |
| - Matériel de bureau    | 3 à 5 ans |
| - Mobilier              | 3 à 8 ans |

## PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01875 - SAS R.D.P.I

---

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

Compte tenu des résultats d'exploitation des deux derniers exercices, et de la difficulté de faire des prévisions d'activité et de rentabilité, la valeur nette des titres correspond à l'actif net de la société 2MCP.

## EN-COURS DE PRODUCTION

Les travaux en cours correspondent aux travaux exécutés sur l'ensemble des commandes non terminées à la date de clôture de l'exercice (méthode de l'achèvement). Ils sont déterminés commande par commande et sont valorisés au coût de revient. Ce dernier comprend essentiellement les achats de matériaux, les factures des sous-traitants, ainsi qu'une quote-part de charges indirectes de production.

Des provisions pour pertes à terminaison peuvent éventuellement être constituées afin de prendre en compte les pertes probables sur les commandes en cours.

## CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01875 - SAS R.D.P.I

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

CADRE A		IMMOBILISATIONS	TOTAL	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
					suite à réévaluation	acquisitions
INCORPORA		Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
		Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL			
CORPORELLES		Terrains				
		Constructions				
		Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
		Installations techniques, matériel & outillage industriels				
		Inst. générales, agencés & aménagés divers		1 643		
		Autres immos corporelles		27 996		
	Matériel de bureau & mobilier informatique		2 626		906	
	Emballages récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	<b>TOTAL</b>			32 265		906
FINANCIERES		Participations évaluées par mise en équivalence				
		Autres participations		12 200 040		
		Autres titres immobilisés				
		Prêts et autres immobilisations financières				
	<b>TOTAL</b>			12 200 040		
<b>TOTAL GENERAL</b>				12 232 305		906

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin.ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPORA		Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
		Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			
CORPORELLES		Terrains				
		Constructions				
		Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
		Inst. techniques, matériel & outillage indust.				
		Inst. gal. agen. amé. divers			1 643	
		Autres immos corporelles			27 996	
	Mat. bureau, inform., mobilier			3 532		
	Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	<b>TOTAL</b>			33 171		
FINANCIERE		Particip. évaluées par mise en équivalence				
		Autres participations			12 200 040	
		Autres titres immobilisés				
		Prêts & autres immob. financières				
	<b>TOTAL</b>			12 200 040		
<b>TOTAL GENERAL</b>					12 233 211	

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01875 - SAS R.D.P.I

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

## MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

### SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres				
immobs				
Matériel de transport				
corporelles				
Mat. bureau et mob. informatique				
Emballages récupérables divers				
Titres mis en équivalence				
Immob. financières	9 761 525	323 978		10 085 503
Titres de participations				
Autres				
<b>TOTAL</b>	<b>9 761 525</b>	<b>323 978</b>		<b>10 085 503</b>
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>9 761 525</b>	<b>323 978</b>		<b>10 085 503</b>

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01875 - SAS R.D.P.I

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

Informations financières (5)	Capital (b)	Reserves et report à nouveau avant affectation des résultats (b) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte) du dernier exercice cips) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
<b>A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)</b>										
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
2MCP - -	318 000	1 530 515	100,00	12 200 040	2 114 537			3 251 025	266 022	590 000
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
<b>B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>										
1. Filiales non reprises au § A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au § A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01875 - SAS R.D.P.I

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

## TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens	163 710,00		163 710,00	
En cours de production de services				
Produits				
<b>TOTAL</b>	<b>163 710,00</b>		<b>163 710,00</b>	

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01875 - SAS R.D.P.I

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	370 728	370 728	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 951	1 951	
	Impôts sur les bénéfices	1 980	1 980	
	Etat & autres coll. publiques	9 166	9 166	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	132 939	132 939	
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	302	302		
Charges constatées d'avance	467	467		
<b>TOTAUX</b>		<b>517 533</b>	<b>517 533</b>	
renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice		

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01875 - SAS R.D.P.I

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

## TRANSACTIONS INTERNES GROUPE

Toutes les transactions entre les parties liées sont des opérations internes au groupe et conclues à des conditions normales de marché.  
La société n'a consenti aucun engagement financier à l'égard d'entités liées.

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01875 - SAS R.D.P.I

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

## PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	191 310
Autres créances	1 951
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>193 261</b>

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01875 - SAS R.D.P.I

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	300 000,00	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	300 000,00	1,00

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01875 - SAS R.D.P.I

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	142 402	71 173	71 229	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	31 494	31 494		
Personnel & comptes rattachés	51 914	51 914		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	45 613	45 613		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	85 459	85 459		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	6 715	6 715		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	100 710	100 710		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	917	917		
Dettes représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAUX</b>	<b>465 226</b>	<b>393 997</b>	<b>71 229</b>	
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exer.	70 103			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés	8 611			

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01875 - SAS R.D.P.I

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

## CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	509
Emprunts et dettes financières divers	3 085
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 049
Dettes fiscales et sociales	43 666
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>50 309</b>

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01875 - SAS R.D.P.I

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

## INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 21 698,11 Euros.  
Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01875 - SAS R.D.P.I

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

## LES EFFECTIFS

	30/09/2024	30/09/2023
<b>Personnel salarié :</b>	<b>7,00</b>	<b>3,00</b>
Ingénieurs et cadres	5,00	2,00
Agents de maîtrise	1,00	1,00
Employés et techniciens		
Ouvriers	1,00	

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01875 - SAS R.D.P.I

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

## TRANSFERTS DE CHARGES

DÉSIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
Avantages en nature	9 501		
<b>TOTAL</b>	<b>9 501</b>		

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01875 - SAS R.D.P.I

---

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

La société a exercé l'option pour le régime de l'intégration fiscale. Elle s'est constituée seule redevable de l'impôt du par le groupe qu'elle constitue avec les filiales 2MCP, ANCI et ASM Dimatec.  
En application de la convention fiscale, chaque filiale comptabilise sa charge d'impôt comme si elle était imposée distinctement.  
La société RECHERCHE DEVELOPPEMENT PROCESS INDUSTRIEL a comptabilisé un profit d'impôt de 65 136 euros compte tenu de son déficit d'ensemble antérieur.

**RECHERCHE DEVELOPPEMENT PROCESS INDUSTRIEL**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 300 000 euros**  
**Siège social : 14 LES BOUQUIERES**  
**ZONE INDUSTRIELLE DES BOUQUIERES, 25400 EXINCOURT**  
**821 518 180 RCS BELFORT**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 03 MARS 2025**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2024**

**DEUXIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le **bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2024 s'élevant à 396 531,51 euros** de la manière suivante :

<b><i>A titre de dividendes</i></b>	<b><i>200 000,00 euros</i></b>
<b><i>Soit 0,67 euros par action</i></b>	
<b><i>Au compte « autres réserves »</i></b>	<b><i>196 531,51 euros</i></b>
<b><i>Qui s'élève ainsi à 1 632 364,94 euros.</i></b>	

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 200 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social selon les conditions fixées par le Président

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,

- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

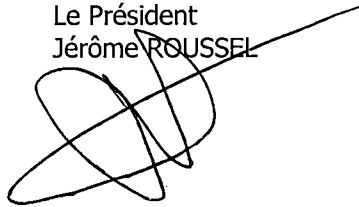
Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 03 mars 2025**

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix des associés, ~~30 00~~ voix ayant voté pour, ~~0~~ voix ayant voté contre et ~~0~~ voix s'étant abstenues.

Certifié conforme  
Le Président  
Jérôme ROUSSEL





# « RECHERCHE DEVELOPPEMENT PROCESS INDUSTRIEL »

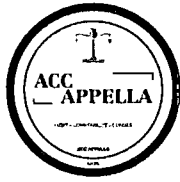
SAS au capital de 300 000 Euros

Siège social : 14 ZI DES BOQUIERES

25400 EXINCOURT

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 septembre 2024



**RDPI**

**Société par Actions Simplifiée**

**14 ZI des Bouquières**

**25400 – EXINCOURT**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 30 septembre 2024**

---

**A l'Assemblée Générale de la société RDPI,**

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **RDPI** relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Conformément aux dispositions en vigueur, nous précisons que les comptes de l'exercice précédent n'ont pas fait l'objet d'une certification par un commissaire aux comptes.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

**ACC APPELLA**

**2 RUE DU STADE – 25600 SOCHAUX – MATTERN LAB**





Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 Octobre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne l'évaluation et la dépréciation des immobilisations financières et comptes courants. Ces derniers sont indiqués dans la note de l'annexe aux comptes annuels relative aux « Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement ».

L'actif de votre Société est essentiellement composé de titres de participation. Nous avons vérifié que les valeurs d'inventaire sont proches des valeurs comptables.

Pour apprécier l'estimation des valeurs d'utilité des titres de participation, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont notamment consisté à :

- ✓ Analyser, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, que l'estimation de ces valeurs déterminée par la direction est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés ;
- ✓ Comparer les données utilisées ; dans la réalisation des tests de dépréciation des titres de participation avec les données source par entité ainsi que les résultats des travaux d'audit sur ces filiales ;
- ✓ Vérifier, par sondages, l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs d'utilité retenues par la société.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.



Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**Fait à SOCHAUX,  
Le 17 février 2024.**

**Le Commissaire aux Comptes**

**EURL ACC APPELLA**

**Umit DURAN**

**Commissaire aux Comptes Associé**

**Membre de la Compagnie Régionale**

**des Commissaires aux Comptes de BESANCON DIJON**

# BILAN - ACTIF (SYNTHÉTIQUE)

01875 - SAS R.D.P.I

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

ACTIF	Valeurs au 30/09/24			% de l'actif	Valeurs au 30/09/23	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes			
Capital souscrit non appelé						
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles				1		1
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel & outillages						
Autres immobilisations corporelles	33 171	16 247	16 924		24 233	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)				79		71
Participations	12 200 040	10 085 503	2 114 537		2 438 515	
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>12 233 211</b>	<b>10 101 750</b>	<b>2 131 461</b>	<b>80</b>	<b>2 462 748</b>	<b>72</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
Stocks et en-cours						5
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)					163 710	
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances				19		9
Clients (3)	179 418		179 418		214 346	
Clients douteux, litigieux (3)						
Clients factures à établir (3)	191 310		191 310			
Personnel et comptes rattachés (3)						
Créances fiscales et sociales (3)	13 097		13 097		6 509	
Groupe et associés (3)	132 939		132 939		95 581	
Débiteurs divers (3)	302	1 980	-1 678		3 252	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	20 137		20 137	1	471 919	14
Charges constatées d'avance (3)	467		467		104	
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>537 670</b>	<b>1 980</b>	<b>535 690</b>	<b>20</b>	<b>955 420</b>	<b>28</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
<b>TOTAL ACTIF GÉNÉRAL</b>	<b>12 770 881</b>	<b>10 103 730</b>	<b>2 667 151</b>	<b>100</b>	<b>3 418 168</b>	<b>100</b>

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

**ACC APPELLA**

17 FEV. 2025

**COMMISSAIRE AUX COMPTES**

# BILAN - PASSIF (SYNTHÉTIQUE)

01875 - SAS R.D.P.I

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

<b>PASSIF</b>	Valeurs au 30/09/24	% du passif	Valeurs au 30/09/23	% du passif
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital (dont versé : 300 000 )	300 000	11	300 000	9
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		55		29
Réserve légale	30 000		30 000	
Réserves statutaires ou contractuelles	1 435 833		968 974	
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	396 532	15	466 860	14
<b>SITUATION NETTE</b>	<b>2 162 365</b>	<b>81</b>	<b>1 765 833</b>	<b>52</b>
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 162 365</b>	<b>81</b>	<b>1 765 833</b>	<b>52</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>				
<b>PROVISIONS</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
<b>TOTAL PROVISIONS</b>				
<b>DETTES (1)</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	142 402	5	212 364	6
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Groupe et associés	100 710	4	1 016 275	30
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	39 560	1		
Fournisseurs	28 446	1	13 724	
Fournisseurs, factures non parvenues	3 049		4 120	
Dettes fiscales et sociales	189 702	7	113 207	3
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	917		54 645	2
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance			238 000	7
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>504 786</b>	<b>19</b>	<b>1 652 335</b>	<b>48</b>
Écarts de conversion passif				
<b>TOTAL PASSIF GÉNÉRAL</b>	<b>2 667 151</b>	<b>100</b>	<b>3 418 168</b>	<b>100</b>

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

71 229

393 997

141 893

1 510 442

17 FEB. 2025

17 FEB. 2025

COMMISSAIRE AUX COMPTES

# COMPTE DE RÉSULTAT (SYNTHÉTIQUE)

01875 - SAS R.D.P.I

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

	Du 01/10/23 Au 30/09/24		Du 01/10/22 Au 30/09/23		Variation	
		% CA		% CA	en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	1 415 953	100	629 467	100	786 486	125
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>1 415 953</b>	<b>100</b>	<b>629 467</b>	<b>100</b>	<b>786 486</b>	<b>125</b>
Production stockée	-163 710	-12	163 710	26	-327 420	-200
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	10 000	1			10 000	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	9 501	1	5 222	1	4 280	82
Autres produits	223		18		205	
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>1 271 967</b>	<b>90</b>	<b>798 417</b>	<b>127</b>	<b>473 550</b>	<b>59</b>
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	525 157	,37	362 549	58	162 607	45
Impôts, taxes et versements assimilés	8 063	1	7 495	1	568	8
Salaires et traitements	489 647	35	255 115	41	234 532	92
Charges sociales	175 975	12	95 216	15	80 759	85
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	8 215	1	12 823	2	-4 608	-36
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	9		9			
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 207 064</b>	<b>85</b>	<b>733 207</b>	<b>116</b>	<b>473 858</b>	<b>65</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>64 903</b>	<b>5</b>	<b>65 210</b>	<b>10</b>	<b>-308</b>	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

**ACC APPELLA**

17 FEV. 2025

**COMMISSAIRE AUX COMPTES**

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

# COMPTE DE RÉSULTAT (SYNTHÉTIQUE)

01875 - SAS R.D.P.I

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

	Du 01/10/23 Au 30/09/24	% CA	Du 01/10/22 Au 30/09/23	% CA	Variation en valeur	en %
<b>Produits financiers</b>						
De participation (3)	590 046	42			590 046	
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	5 510		220		5 291	
Reprises sur prov., dépréciations, transferts			361 469	57	-361 469	-100
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>595 556</b>	<b>42</b>	<b>361 689</b>	<b>57</b>	<b>233 868</b>	<b>65</b>
<b>Charges financières</b>						
Dot. amortissements, dépréc., prov.	323 978	23			323 978	
Intérêts et charges assimilées (4)	5 086		38 868	6	-33 782	-87
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>329 064</b>	<b>23</b>	<b>38 868</b>	<b>6</b>	<b>290 196</b>	<b>747</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>266 493</b>	<b>19</b>	<b>322 821</b>	<b>51</b>	<b>-56 328</b>	<b>-17</b>
<b>RÉSULTAT COURANT avant impôts</b>	<b>331 396</b>	<b>23</b>	<b>388 031</b>	<b>62</b>	<b>-56 636</b>	<b>-15</b>
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>						
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Sur opérations de gestion			6 358	1	-6 358	-100
Sur opérations en capital						-100
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			<b>6 358</b>	<b>1</b>	<b>-6 358</b>	<b>-100</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>			<b>-6 358</b>	<b>-1</b>	<b>6 358</b>	<b>100</b>
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	-65 136	-5	-85 187	-14	20 051	24
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 867 523</b>	<b>132</b>	<b>1 160 105</b>	<b>184</b>	<b>707 418</b>	<b>61</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 470 992</b>	<b>104</b>	<b>693 246</b>	<b>110</b>	<b>777 746</b>	<b>112</b>
<b>Bénéfice ou Perte</b>	<b>396 532</b>	<b>28</b>	<b>466 860</b>	<b>74</b>	<b>-70 328</b>	<b>-15</b>

17 FEV. 2025

**COMMISSAIRE AUX COMPTES**

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01875 - SAS R.D.P.I

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024 dont le total est de 2 667 150,66 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 396 531,51 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Ces comptes annuels ont été établis le 13/01/2025.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Au titre de l'exercice, des compensations entre créances et dettes intragroupes ont été mises en oeuvre entre certaines entités du groupe, portant principalement sur les dividendes de N-1 distribués par certaines filiales.

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- |                         |            |
|-------------------------|------------|
| - Matériel de transport | 4 à 6 ans  |
| - Matériel de bureau    | 3 à 5 ans  |
| - Mobilier              | 3 à 8 ans  |
| - Agencements           | 5 à 15 ans |

**ACC APPELLA**

17 FFV. 2025

**COMMISSAIRE AUX COMPTES**

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01875 - SAS R.D.P.I

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

## **PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT**

Compte tenu des résultats d'exploitation des deux derniers exercices, et de la difficulté de faire des prévisions d'activité et de rentabilité, la valeur nette des titres correspond à l'actif net de la société 2MCP.

## **EN-COURS DE PRODUCTION**

Les travaux en cours correspondent aux travaux exécutés sur l'ensemble des commandes non terminées à la date de clôture de l'exercice (méthode de l'achèvement). Ils sont déterminés commande par commande et sont valorisés au coût de revient. Ce dernier comprend essentiellement les achats de matériaux, les factures des sous-traitants, ainsi qu'une quote-part de charges indirectes de production. Des provisions pour pertes à terminaison peuvent éventuellement être constituées afin de prendre en compte les pertes probables sur les commandes en cours.

## **CRÉANCES**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**ACC APPELLA**

**17 FEV. 2025**

**COMMISSAIRE AUX COMPTES**

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01875 - SAS R.D.P.I

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
				suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPORA	Frais d'établissement et de développement	<b>TOTAL</b>				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>				
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales, agencs & aménagts construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels					
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencs & aménagts divers Matériel de transport Matériel de bureau & mobilier informatique Emballages récupérables & divers	1 643 27 996 2 626		906	
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	<b>TOTAL</b>			32 265		906
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
		Autres participations		12 200 040		
		Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières						
<b>TOTAL</b>			12 200 040			
<b>TOTAL GENERAL</b>			12 232 305		906	

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des	Réévaluation	
			par virt poste	par cessions	immob. fin ex.	légitime/Valeur d'origine	
INCORPORA	Frais d'établissement & dévelop.	<b>TOTAL</b>					
	Autres postes d'immob. incorporelles	<b>TOTAL</b>					
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gal. agen. amé. cons Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers Matériel de transport Mat. bureau, inform., mobilier Emb. récupérables & divers			1 643 27 996 3 532		
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	<b>TOTAL</b>					33 171	
	FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
		Autres participations				12 200 040	
Autres titres immobilisés							
Prêts & autres immob. financières							
<b>TOTAL</b>					12 200 040		
<b>TOTAL GENERAL</b>					12 233 211		

**ACC APPELLA**

17 FFV 2025

**COMMISSAIRE AUX COMPTES**

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01875 - SAS R.D.P.I

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
<b>TOTAL</b>					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	93	205	298	
	Matériel de transport	7 096	6 999	14 095	
	Mat. bureau et informatiq., mob.	843	1 010	1 854	
	Emballages récupérables divers				
<b>TOTAL</b>		<b>8 033</b>	<b>8 215</b>	<b>16 247</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>8 033</b>	<b>8 215</b>	<b>16 247</b>	

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
<b>TOTAL</b>							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>Total général non ventilé</b>							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

**ACC APPELLA**

17 FEV. 2025

**COMMISSAIRE AUX COMPTES**

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01875 - SAS R.D.P.I

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

## MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

### SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immobs corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et mob. informatique				
Emballages récupérables divers				
Titres mis en équivalence				
Immobs financières				
Titres de participations	9 761 525	323 978		10 085 503
Autres				
<b>TOTAL</b>	<b>9 761 525</b>	<b>323 978</b>		<b>10 085 503</b>
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>9 761 525</b>	<b>323 978</b>		<b>10 085 503</b>

**ACC APPELLA**

17 FEV. 2025

**COMMISSAIRE AUX COMPTES**

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01875 - SAS R.D.P.I

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

## A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)

1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)  
 2MCP - -
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)

	Capital (b)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (b) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (/ ) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (/ ) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (/)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (/ ) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (/ ) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (/)
				Brute	Nette					
2MCP - -	318 000	1 530 515	100,00	12 200 040	2 114 537			3 251 025	266 022	590 000

## B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au § A :
- a. Filiales françaises
  - b. Filiales étrangères
2. Participations non reprises au § A :
- a. Dans des sociétés françaises
  - b. Dans des sociétés étrangères

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).  
 (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).  
 (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.  
 (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.  
 (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.  
 (6) Dans la monnaie locale d'opération.  
 (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.  
 (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.  
 (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.  
 (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01875 - SAS R.D.P.I

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

## TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens	163 710,00		163 710,00	
En cours de production de services				
Produits				
<b>TOTAL</b>	<b>163 710,00</b>		<b>163 710,00</b>	

**ACC APPELLA**

17 FFV. 2025

**COMMISSAIRE AUX COMPTES**

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01875 - SAS R.D.P.I

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	370 728	370 728	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 951	1 951	
	Impôts sur les bénéfiques	1 980	1 980	
	Etat & autres	9 166	9 166	
	coll. publiques	9 166	9 166	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)	132 939	132 939		
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	302	302		
Charges constatées d'avance	467	467		
<b>TOTAUX</b>		<b>517 533</b>	<b>517 533</b>	
RENOIS	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

**ACC APPELLA**

17 FEV. 2025

**COMMISSAIRE AUX COMPTES**

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01875 - SAS R.D.P.I

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

## TRANSACTIONS INTERNES GROUPE

Toutes les transactions entre les parties liées sont des opérations internes au groupe et conclues à des conditions normales de marché.  
La société n'a consenti aucun engagement financier à l'égard d'entités liées.

**ACC APPELLA**  
17 FFV. 2025  
**COMMISSAIRE AUX COMPTES**

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01875 - SAS R.D.P.I

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

## PRODUITS À RECEVOIR

### PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Créances rattachées à des participations

Autres immobilisations financières

Créances clients et comptes rattachés

191 310

Autres créances

1 951

Disponibilités

**TOTAL**

**193 261**

**ACC APPELLA**

**17 FEV. 2025**

**COMMISSAIRE AUX COMPTES**

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01875 - SAS R.D.P.I

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL		
DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	300 000,00	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	300 000,00	1,00

**ACC APPELLA**

17 FFV. 2025

**COMMISSAIRE AUX COMPTES**

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01875 - SAS R.D.P.I

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	142 402	71 173	71 229	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		31 494	31 494		
Personnel & comptes rattachés		51 914	51 914		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		45 613	45 613		
Etat & autres	Impôts sur les bénéfices				
collectiv.	Taxe sur la valeur ajoutée	85 459	85 459		
publiques	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	6 715	6 715		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)		100 710	100 710		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		917	917		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAUX</b>		<b>465 226</b>	<b>393 997</b>	<b>71 229</b>	
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	70 103			
	(2) Montant divers emprunts, dett/associés	8 611			

**ACC APPELLA**

**17 FEV. 2025**

**COMMISSAIRE AUX COMPTES**

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01875 - SAS R.D.P.I

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

## CHARGES À PAYER

### CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	509
Emprunts et dettes financières divers	3 085
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 049
Dettes fiscales et sociales	43 666
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	

**TOTAL DES CHARGES À PAYER**

**50 309**

**ACC APPELLA**

**17 FFV. 2025**

**COMMISSAIRE AUX COMPTES**

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01875 - SAS R.D.P.I

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

## INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 21 698,11 Euros.  
Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

## ENGAGEMENTS DONNÉS

Néant

## ENGAGEMENTS REÇUS

Néant

**ACC APPELLA**

**17 FEV. 2025**

**COMMISSAIRE AUX COMPTES**

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01875 - SAS R.D.P.I

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

## COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes pour l'exercice clos est de 3 150 € HT.

**ACC APPELLA**  
17 FEV. 2025  
**COMMISSAIRE AUX COMPTES**

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01875 - SAS R.D.P.I

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

## LES EFFECTIFS

	30/09/2024	30/09/2023
<b>Personnel salarié :</b>	<b>7,00</b>	<b>3,00</b>
Ingénieurs et cadres	5,00	2,00
Agents de maîtrise	1,00	1,00
Employés et techniciens		
Ouvriers	1,00	

**ACC APPELLA**

17 FFV. 2025

**COMMISSAIRE AUX COMPTES**

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01875 - SAS R.D.P.I

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

## TRANSFERTS DE CHARGES

DÉSIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
Avantages en nature	9 501		
<b>TOTAL</b>	<b>9 501</b>		

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01875 - SAS R.D.P.I

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

La société a exercé l'option pour le régime de l'intégration fiscale. Elle s'est constituée seule redevable de l'impôt du par le groupe qu'elle constitue avec les filiales 2MCP, ANCI et ASM Dimatec.  
En application de la convention fiscale, chaque filiale comptabilise sa charge d'impôt comme si elle était imposée distinctement. La société RECHERCHE DEVELOPPEMENT PROCESS INDUSTRIEL a comptabilisé un profit d'impôt de 65 136 euros compte tenu de son déficit d'ensemble antérieur.

**ACC APPELLA**

17 FFV. 2025

**COMMISSAIRE AUX COMPTES**